Trois principaux organes sont prévus pour assurer la coordination du Centre : Un **Comité Technique**, un **Comité de pilotage** et un **conseil scientifique**. Des Décisions seront prises par le Directeur de l'ENSEA, Directeur du CEA, pour définir le rôle de chaque organe.

> Le Comité Technique

Le Comité Technique a pour mission de :

- veiller à la bonne exécution des activités du CEA ;
- assurer le suivi des activités inscrites dans le Plan d'actions et validées par le comité de pilotage ;
- assurer la gestion financière, la passation des marchés et le suivi-évaluation du CEA conformément aux manuels de procédures validés par la Banque Mondiale et l'AUA;
- analyser et apprécier les recommandations et propositions émises par la Banque Mondiale et/ou l'AUA dans le cadre de la mise en œuvre des activités du CEA;

Le Comité Technique est composé de :

- le Coordonnateur : Monsieur KOUADIO Kouassi Hugues ;
- le Coordonnateur-Adjoint : Monsieur KOUAKOU N'goran Jean Arnaud ;
- le Responsable de la Recherche : Monsieur ESSO Loesse Jacques ;
- la Responsable du suivi-évaluation : Madame MOSSO Rosine Addy ;
- le Responsable financier : Monsieur AGNIMA Kouassi Florent ;
- Un expert d'AFRISTAT : Monsieur Coulibaly Siriki Zanga ;
- Un directeur des Etudes de l'ISSEA : Monsieur Marcel OPUMBA ;
- Un directeur des Etudes de l'ENSAE : Monsieur CISSE Mamadou.

Lorsque des questions d'ordre académique et/ou scientifique sont discutées, le Comité Technique pourra s'adjoindre des enseignants-chercheurs concernés. Par ailleurs, il travaillera en étroite collaboration avec les services administratifs de l'ENSEA. Il pourra coopter des personnes ressources dans des sous-comités. Le Comité Technique sera chargé de mettre en place les procédures communes de sélection des boursiers, des enseignant-chercheurs, enseignants vacataires et de veiller à leur mise en application. Il pourra être fait appel à un expert externe pour auditer la mise en application des procédures.

Le Comité Technique se réunit statutairement une fois par mois. Il peut se réunir sur convocation expresse de son Président. Les réunions du Comité Technique pourront se faire par échange direct en présentiel, par téléconférence ou par vidéoconférence.

Chaque membre du Comité Technique travaillera sur une mission spécifique du Projet selon un mandat défini par le Comité Technique et approuvé par le Comité de Pilotage. Il/Elle rend compte régulièrement de ses activités au Comité Technique. Des sous-comités élargis à des personnes ressources extérieures pourront être créés (Exemples : Sous-comité Accréditation et qualité, Sous-comité Suivi-Evaluation et Sous-comité Communication).

Le comité de pilotage

Le Comité de pilotage (CP) a pour missions de :

- mettre au point la stratégie globale du Centre d'excellence, en prenant en compte les recommandations du Conseil scientifique ;

- décider du programme d'action du Centre à partir de la proposition du Comité Technique validée par le bailleur ;
- répartir le budget annuel du Centre en prenant en compte les recommandations du Comité Technique ;
- veiller au bon fonctionnement et à la coordination des activités menées par les établissements composant le Centre ;
- organiser l'évaluation des activités du Centre;
- se prononcer sur tout autre problème relatif au fonctionnement du centre.

Ainsi, le CP est responsable de toute activité menée relativement au projet. Il prend en charge des actions comme la validation des modifications des accords de partenariat, les changements de stratégies, le calendrier des activités du projet, la surveillance et l'évaluation des performances du projet.

Le Comité de Pilotage comprend 8 membres (Cf. Tableau 4) dont 3 membres désignés intuitu personae. Le directeur du Groupe des Écoles Nationales d'Économie et Statistique (GENES¹) et les Directeurs des Institutions partenaires en sont les autres membres.

Tableau 4 : Liste des membres du Comité de Pilotage.

Noms et Prénoms	Structure	Fonction	Pays de résidence	
Pali Lehola ²	Statistics South Africa	Président	Afrique du Sud	
William BERTRAND ³	Université Tulane	Membre	USA	
KAMGNA Bernadette ⁴	BAD	Membre	Cote d'Ivoire	
Directeur ⁵	ENSEA	Secrétaire	Cote d'Ivoire	
Directeur ⁶	ENSAE	Membre	Sénégal	
Directeur Général ⁷	ISSEA	Membre	Cameroun	
Directeur Général ⁸	AFRISTAT	Membre	Mali	
Directeur Général ⁹	GENES	Membre	France	

La présidence du Comité de Pilotage sera tenue par M. Pali Lehola. Le Directeur de l'ENSEA en assure le secrétariat.

Le Comité de pilotage se réunira statutairement deux (2) fois par an. Le président du Comité de Pilotage pourrait convoquer des rencontres extraordinaires. Ces dernières pourront se faire par échange direct en présentiel, par téléconférence ou par vidéoconférence, de manière à minimiser les coûts.

¹ Le GENES est un partenaire académique français des ESA impliqué dans l'organisation des concours d'entrée et dans l'harmonisation des programmes de formation.

² M. Pali Lehola est une voix respectée dans la communauté statistique dans le monde et notamment dans les pays anglophones d'Afrique.

³ M. William Bertrand Professeur est un professionnel de la santé et est très actif au niveau international dans le développement communautaires, le renforcement des capacités, et la conception des programmes, le suivi et l'évaluation.

⁴ Mme KAMGNA Bernadette, Professeur de Sciences Economiques, est présentement responsable du Centre Africain de formation de la BAD.

⁵ M. Kouadoi Kouassi Hugues est le Directeur de l'ENSEA.

⁶ M. Touré Bocar est le présent Directeur de l'ENSAE.

⁷ M. Thierry Ansgar Mamadou est le présent Directeur Général de l'ISSEA.

⁸ M. VODONOU Cosme est le présent Directeur Général de AFRISTAT.

⁹ M. Antoine Frachot est le présent Directeur Général du GENES.

> Le Conseil scientifique

Le Conseil scientifique a pour missions de donner une vision prospective à long terme pour aider le Comité de Pilotage à fixer les orientations scientifiques du Centre d'excellence, et d'évaluer la valeur scientifique des activités de formation et de recherche menées dans le Centre. Le Conseil scientifique supervisera les activités d'ingénierie pédagogique, de formation des formateurs et de recherche qui seront menées (sélection des doctorants, les partenariats de recherche, octroi de bourses, validations des programmes d'enseignement).

Le Conseil scientifique sera consulté par le Comité de Pilotage sur les orientations scientifiques du Centre et pourra faire toutes propositions au Comité de Pilotage.

Le choix des membres du Conseil scientifique (Cf. Tableau 5) a été dicté par la personnalité et la dimension de l'œuvre scientifique des personnes ainsi que leur proximité avec les thématiques du CEA, une volonté de garantir une répartition géographique et disciplinaire large, un bon dosage entre universitaires et industriels, l'aspect genre, la présence d'anglophones.

Ainsi il s'y retrouve :

- Trois chercheurs provenant d'Amérique du Nord ;
- Trois chercheurs provenant d'Europe ;
- Cinq chercheurs africains dont 4 ivoiriens ;
- Deux représentants d'institutions africaines employant des statisticiens (BCEAO, AFRISTAT)
- Deux représentants d'institutions ivoiriennes employant des statisticiens (INS, CGECI)
- Un expert statisticien travaillant dans le secteur privé au Canada.

Le Conseil scientifique se réunira deux (2) fois par an, dont une fois en marge du Colloque de fin d'année. Des Groupes de travail pourront se constituer au sein du Conseil Scientifique afin de faciliter le suivi des activités de recherche.

Les premières réunions du Conseil Scientifique et du Comité de Pilotage se dérouleront à Abidjan afin de permettre aux membres de se confronter à la réalité du terrain.

Autres organes

Un comité d'audit interne relevant de la Direction supervisera les activités du CEA, en procédant à une revue mensuelle des activités, au regard des règles et principes édictés ;

Un comité d'audit interne relevant du Conseil de Gestion supervisera les activités du CEA, en procédant à une revue bimestrielle des activités, au regard des règles et principes édictés. Ce Comité statuera également sur les rapports du comité d'audit interne relevant de la Direction.

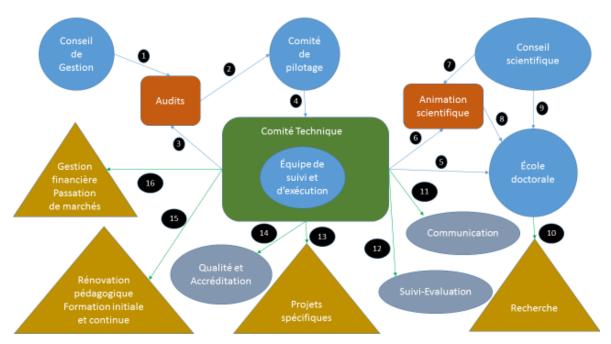
Tableau 5 : Liste des membres du Conseil scientifique

Noms et Prénoms	Fonction	Structure	Туре	Pays de résidence
Beugré Richard	Directeur Général	Confédération des Grandes Entreprises (CGECI)	Secteur Privé	Côte d'Ivoire
DOFFOU Gabriel	Directeur Général Adjoint	Institut National de Statistique	Secteur Public	Côte d'Ivoire
NGUEMA Thierry	Directeur Général Adjoint	AFRISTAT	Secteur Public	Mali
Ismaila DEM	Direction Générale de l'Économie et de la Monnaie	BCEAO	Secteur Public	Sénégal
ESSO Loesse Jacques	Maître de Conférences Sciences Economiques	ENSEA	Ens Sup	Côte d'Ivoire
KEHO Yaya	Maître de Conférences Sciences Economiques	ENSEA	Ens Sup	Côte d'Ivoire
N'ZI Modeste	Professeur Titulaire Probabilités et Statistiques	UFHB	Ens Sup	Côte d'Ivoire
Mama Ouattara	Professeur Titulaire Sciences Economiques	UFHB	Ens Sup	Côte d'Ivoire
		Université Makerere	Ens Sup	Ouganda
SOUMARE Issouf	Professeur Titulaire / Finances	Université de Laval	Ens Sup	Canada
Gabriel PICONE	Professeur Titulaire Sciences Economiques	Université de Floride	Ens Sup	USA
Marc Henry	Professeur Titulaire Sciences Economiques	Penn State	Ens Sup	USA
Alain DESDOIGTS	Professeur Titulaire Sciences Economiques	Paris I	Ens Sup	France
Denis Cogneau	Professeur Titulaire Sciences Economiques	PSE	Ens Sup	France
		IMT	Ens Sup	Belgique
CHITOU Bassirou	Manager / Senior Statistician	Prairie International Statistical Consulting Inc	Secteur Privé	Canada

Un Sous-Comité **Communication**, créé au sein du Comité technique, aura la charge de mener les actions de communication destinées à promouvoir les activités du CEA. Un Sous-Comité **Suivi-Evaluation**, créé au sein du Comité technique, aura la charge de mettre en place et renseigner les outils de suivi évaluation des activités du CEA. Un Sous-Comité **Qualité et Accréditation**, créé au sein du Comité technique, aura la charge de mener les actions liées à la certification qualité et à l'accréditation des programmes de formation.

Ces trois sous-comités devront rendre mensuellement un rapport à l'attention du Comité technique.

Figure 1 : Diagramme de gouvernance du CEA.



Légende des flèches

- Supervision des activités du CEA au niveau du comité d'audit interne relevant du Conseil de Gestion
- 2 Transmission des rapports d'audits interne et externes au Comité de pilotage
- 3 Accompagnement des comités d'audit interne et externe
- 4 Définition des orientations du CEA et supervision des activités du comité technique
- **5** Gestion administrative de l'école doctorale
- 6 Suivi des activités en matière de recherche inscrites dans le Plan d'action
- 7 Définition des orientations scientifiques du Centre
- 8 Définition de l'orientation de l'Ecole doctorale
- 9 Evaluation de la qualité scientifique des activités de formation et de recherche
- 10 Mise en œuvre des activités de recherche
- 11 Mise en œuvre des activités de communication sur les actions du CEA entreprises par un sous-comité du comité technique
- 12 Mise en œuvre des activités de suivi-évaluation des actions du CEA entreprises par un souscomité du comité technique
- 13 Mise en œuvre de projets spécifiques (équité, attractivité du CEA, etc.)
- 14 Mise en œuvre des actions d'assurance-qualité et d'accréditation du CEA entreprises par un sous-comité du comité technique
- 15 Mise en œuvre des activités liées à la rénovation pédagogique du CEA
- Mise en œuvre des activités liées à la gestion financière et à la passation de marché des actions du CEA